

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Optique Autres Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1364 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : Retraite

Nom & Prénom : EL ATIA ABDELLAH

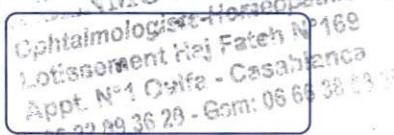
Date de naissance : 12/01/1953

Adresse : N° 36 Rue 78 AZIHARI II CASA

Tél. : 0561760941 Total des frais engagés : 1900 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/08/19

Nom et prénom du malade : EL ATIA BEN SIDI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anne tropique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 22/08/19

Signature de l'adhérent(e) : W.MY



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/02/2015	Ophtalmologie	6	300.00 DT	DR. MOUSSA Ophtalmologist-Homéopathie otissement Haj Faiz N°100 N°1 Oufa - Casablanca Gsm: 06 66 28 33 33

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

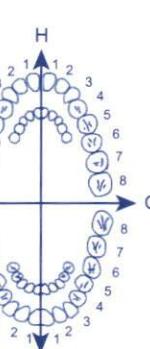
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
PTIC FREE VISION OPTICIEN - OPTOMETRISTE Bis Bd Bourguiba de Fateh Oulifa SASLIMA - Tél: 05 22 90 11 33 I.C.E: 0017892243000028	23/08/17			Monture + Verres		1600 DM

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - voies lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

Homeopathie

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie - Casablanca



Sur rendez-vous

الزيارة بالموعد

Casablanca, le : **22 août 2019**

الدكتورة بنموسى خليفة

جراحة وطب العيون

- الجلالة - الحول - المياه الزرقاء

- مسالك الدموع - العدسات اللاصقة

- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلثي

جريدة كلية الطب والصيدلة

الدار البيضاء

Mlle ELATIA Soundouss

Monture + verres correcteurs INCASSABLES

OD = - 2.50 (- 2.50 à 160°)

OG = - 2.75 (- 2.00 à 10°)

Dr. BENMOUSSA Khadija
Ophtalmologue-Homéopathe
Lotissement Haj Fateh N°169
Appt. N°1 Oulfa - Casablanca
Tél: 05 22 89 36 20 - GSM: 06 66 38 53 33

OPTIC FREE VISION

OPTICIEN - OPTOMETRISTE

137 Bis Bd Houlyate Haj Fateh Oulfa
CASABLANCA - Tél: 05 22 90 11 33

ICE: 001789245000028

FreeVision

Opticien - Optométriste



FACTURE 02127

Nom : ELATIA Soudaress
Date : 23.08.19

Mode de paiement : Chèque Espèce

Quantité	Désignation	Prix.U	Prix Total
1	Monture		600 DH
2	Veues organiques amovibles anti-reflet + anti-UV	500	1000 DH
		(200 x 2)	
EN	-2,50 (-2,50 à 160°)		
SG	-2,75 (-2,00 à 10°)		
OPTIC FREE VISION OPTICIEN - OPTOMETRISTE		I.C.E : 0017892243000028	
137 Bis Bd Kouliyate Lot. Habiba Haj Fateh Oulfa CASABLANCA - Tél: 05 22 90 11 33 ICE: 0017892243000028		RC : 362763 INPE : 095014080	
Total : 1600 DH			

Arrêtée la présente Facture à la somme de

Mr. Héss six cent DH -